

GUIDE PRATIQUE - IRVE EN COPROPRIÉTÉ

Votre projet, piloté de A à Z

Un interlocuteur unique coordonne la technique, le syndic, Enedis, ADVENIR, le Consuel et la mise en service.

01

Comprendre

Qualification du besoin, analyse du parking et choix de l'architecture.

02

Autoriser

Dossier technique, information du syndic et gestion du droit à la prise.

03

Raccorder

Enedis, PDL, prime ADVENIR et coordination des intervenants.

04

Installer

Travaux IRVE, Consuel, mise en service et remise du dossier.

PROMESSE MUTELEC

Le client n'a pas à orchestrer les démarches : nous préparons, suivons et relançons chaque étape sans surcoût de coordination ajouté au projet.

MÉTHODE MUTELEC

Les 12 étapes du parcours

1

Qualification

Besoin, place, véhicule, puissance.

2

Visite technique

Relevés, tableaux, cheminement.

3

Notification

Dossier transmis au syndic.

4

Accord / délai

Suivi de la procédure.

5

Demande Enedis

PDL et raccordement si requis.

6

Prime ADVENIR

Dossier déposé avant travaux.

7

Travaux Enedis

Réseau, PDL et compteur Linky.

8

Installation IRVE

Protections, câbles, borne ou prise.

9

Contrôle Consuel

Attestation de conformité si requise.

10

Mise en service

Paramétrage et essais MUTELEC.

11

Contrat d'énergie

Activation par le client si PDL dédié.

12

Suivi

Dossier final, maintenance et SAV.

ACTEURS ET LIVRABLES

Ce que MUTELEC coordonne pour vous

Les démarches sont réparties entre plusieurs organismes. MUTELEC prépare les pièces, organise les échanges et conserve le fil du projet.

01

Étude et devis

MUTELEC

Fiche projet, relevés, plan d'implantation, schéma électrique et devis détaillé.

02

Information du syndic

MUTELEC + DEMANDEUR

Courrier, descriptif des travaux, plan technique et schéma de raccordement.

03

Raccordement

ENEDIS

Demande de raccordement, point de livraison et compteur Linky lorsque le scénario l'exige.

04

Prime ADVENIR

MUTELEC

Dossier déposé avant travaux, devis, matériel et justificatifs d'éligibilité.

05

Travaux et conformité

MUTELEC + CONSUEL

Protections, câblage, borne ou prise, essais, attestation IRVE et contrôle si requis.

06

Mise en service et suivi

MUTELEC + CLIENT

Paramétrage, dossier final, garantie, activation du contrat si PDL dédié et maintenance.

VOTRE RÔLE RESTE SIMPLE

Vous nous transmettez les informations utiles, validez la solution et souscrivez le contrat d'électricité uniquement lorsqu'un PDL individuel est créé. Nous coordonnons le reste.